

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous épreuve :	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	N° du candidat	<input type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	
NE RIEN ÉCRIRE	Appréciation du correcteur	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

REPÈRE

Diplôme National du Brevet - Session 2015

ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

Série Générale

DURÉE : 2 heures

COEFFICIENT : 2

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet est composé de 13 pages :

- Première partie : HISTOIRE, notée sur 13 points
- Deuxième partie : GÉOGRAPHIE, notée sur 13 points
- Troisième partie : ÉDUCATION CIVIQUE, notée sur 10 points

Maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite) : 4 points

Le candidat doit répondre sur le sujet et veiller à ne pas oublier des questions.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

I. QUESTIONS (7 points)

1. A quel siècle paraît l'Encyclopédie ? Citez un aspect de l'Ancien Régime qu'elle remet en cause. (2 points)

Elle paraît au XVIII^e siècle.
Éditée de 1751 à 1772 sous la direction de
Diderot et de D'Alembert.
Elle remet en cause l'absolutisme
monarchique.

2. Dans les cadres prévus ci-dessous (3 points) :

Identifiez le droit politique évoqué dans ces deux images.

Le droit de vote (ou suffrage)

Sous les deux images, précisez en quelle année les hommes, puis les femmes ont obtenu ce droit.



Année**1848**..



Année ...**1944**...
(utilisé pour la 1^{ere} fois en 1945)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

3. Indiquez deux caractéristiques du régime nazi. (2 points)

au choix :

une idéologie raciste

un embrigadement de la population

une propagande massive

le culte du chef

une vision totalitaire

la terreur policière

les camps de concentration

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

La chanson des loisirs

Paroles et musique de Jean Villard-Gilles, 1936.

Ah ! Qu'elle était longue la semaine
Sans débrayer*, sans repos, sans espoir.

Mais aujourd'hui, voici la vie meilleure
L'usine n'est plus la prison,
On peut rêver d'air pur et d'horizon
Et de bonheur dans la maison.

Hardi** ! les gars, voici les quarante heures
A nous l'espace au cours du bel été
Hardi ! les gars car la vie est meilleure
Au bon vent de la liberté !
Hardi ! les gars car la vie est meilleure
Au bon vent de la liberté !

*sans débrayer = sans pause

**hardi = allons ! en avant !

Source : *Été 36, sur la route des vacances en images et en chansons*, Martin Pénet, 2006

1. En quelle année cette chanson a-t-elle été composée ?

1936

2. Précisez quelle alliance politique remporte les élections législatives cette année-là en France.

Le Front populaire, union des partis de gauche

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

3. Dans quel état d'esprit sont les ouvriers des usines à ce moment-là ? Justifiez votre réponse en citant deux expressions du texte.

La joie et l'espérance d'un monde meilleur :

***voici la vie meilleure,
on peut rêver de bonheur.***

4. A l'aide de ce document et de vos connaissances, indiquez deux mesures sociales prises par le gouvernement qui expliquent cet état d'esprit.

***La semaine de travail est limitée à 40 heures
(au lieu de 48)***

***Les premiers congés payés (15 jours) permettent
aux ouvriers de partir en vacances.***